

En mouvement

Bulletin interne du CISSS du Bas-Saint-Laurent

Vol. 9 / N° 1 / 11 avril 2023



GDCv2 accessible à tous dès maintenant!

Rappel de l'importance d'utiliser le gestionnaire de formulaires GDCv2

Le code QR inséré sur chaque document généré avec GDCv2 permet le classement automatique et rapide dans le dossier patient électronique (DPÉ). Toutefois, lorsque des formulaires ne seront pas conformes, vous pourrez observer un délai de classement variable.

Il convient à tous de bien se préparer à l'arrivée du dossier patient électronique du CISSS.

GDCv2 est une prémisses importante! Nous vous convions à suivre les capsules de formation en cliquant ici : ciass-bsl.gouv.qc.ca/node/5183.

Demande de congé Web

Pour que le Service des activités de remplacement soit en mesure d'effectuer les horaires de travail en tenant compte de vos demandes de congé, voici le processus d'octroi des congés :

Si le congé est autorisé par le gestionnaire

Respect du délai prescrit
La demande est traitée en confection

Non-respect du délai
La demande est traitée en cours d'horaire

Pour connaître les délais prescrits et la manière de faire une demande

Consultez l'aide-mémoire qui se trouve sur l'intranet, sous [Directions administratives > Direction des ressources humaines, des communications et des affaires juridiques > Activités de remplacement > Informations générales](#), sous l'onglet Demande de congé Web.



Soulignons le Jour de la Terre Conférence – Santé et crise climatique : comment éviter de « créer les malades de demain »?

JOUR DE LA TERRE .ORG

Le Service de développement durable du CISSS du Bas-Saint-Laurent invite toute la communauté interne à une conférence virtuelle réunissant trois conférenciers :

- le Dr Stephan Williams (CHUM)
- la Dre Stéphanie Burelle (CISSS de Laval)
- la Dre Caroline Laberge (GMF-U Laurier à Québec)

Quoi

Après avoir abordé l'importance de créer des systèmes de santé carboneutres et résilients en regard de l'urgence climatique, les conférenciers présenteront des exemples de meilleures pratiques visant à susciter l'engagement. De plus, ils démontreront le bénéfice sur la santé humaine des initiatives visant une démedicalisation des soins.

Quand

Le 19 avril à midi

Où

Sur Teams

Comment

En cliquant sur le lien inclus dans l'invitation transmise par courriel à toute la communauté du CISSS du Bas-Saint-Laurent.

Les personnes qui n'ont pas de courriel organisationnel sont également invitées. Il suffit de leur faire suivre l'invitation à leur adresse personnelle.

Simulation d'hameçonnage

Dans le cadre d'une grande campagne de sensibilisation à la cybersécurité, une simulation d'hameçonnage a été organisée au CISSS du Bas-Saint-Laurent du 21 au 28 mars 2023.

Par l'envoi d'un faux courriel, le personnel et les médecins ayant une adresse courriel du CISSS du Bas-Saint-Laurent ont reçu un message dans leur boîte de messages qui demandait la mise à jour d'informations confidentielles. L'objectif visé était d'évaluer les connaissances

des utilisateurs en matière de cybersécurité.

Nous vous rappelons l'importance de rester vigilants lorsque vous recevez un courriel afin d'être en mesure d'identifier les indices permettant de déceler un courriel frauduleux.

Nous profitons de l'occasion pour vous rappeler l'importance de signaler les courriels frauduleux que vous recevez à l'aide du gabarit Octopus suivant :



Par ce processus, vous nous permettez de bloquer les expéditeurs frauduleux, ce qui ajoute un niveau supplémentaire de sécurité pour l'organisation.



N'oubliez pas d'aller suivre la formation obligatoire *Cybersécurité : Mission possible*.

Tous les détails à la page suivante

Service*	DRI (Service Informatique)
Type*	05- Messagerie électronique et outils de collaboration (Outlook, Teams, Power BI, Lotus)
	01 - Outlook
	01 - SIGNALER UN COURRIEL FRAUDULEUX

Les résultats préliminaires d'Agrément Canada maintenant disponibles

Du 26 au 31 mars 2023, une équipe de huit visiteurs d'Agrément Canada étaient présents dans notre organisation pour visiter les secteurs de la DPSAPA et de la DPDI-TSA-DP. Après l'analyse de 816 critères par les visiteurs, les résultats provisoires montrent un taux de conformité de 94,8 % pour la DPSAPA et de 96,7 % pour la DPDI-TSA-DP. Le rapport de visite sera disponible d'ici les 30 prochains jours.

Les visiteurs ont mentionné, à plus d'une reprise, que le personnel rencontré était dévoué et engagé. Ils ont souligné à quel point les employés donnaient des soins centrés sur les usagers et leurs proches en plus d'avoir à cœur la qualité des soins.

Merci à tous pour l'implication et la collaboration lors de la préparation de la visite et également pendant la visite.



Pour consulter la présentation PowerPoint de la séance-synthèse, rendez-vous dans la section suivante de l'intranet : [Directions administratives > DQEPE > Agrément > Visites d'Agrément Canada - Séance synthèse](#)



Formation obligatoire sur la cybersécurité

Nous vous rappelons qu'en tant que travailleurs de la santé et des services sociaux, vous devez suivre la formation obligatoire *Cybersécurité : mission possible*.

Deux capsules de formation sont disponibles sur l'ENA (durée globale : 40 minutes).

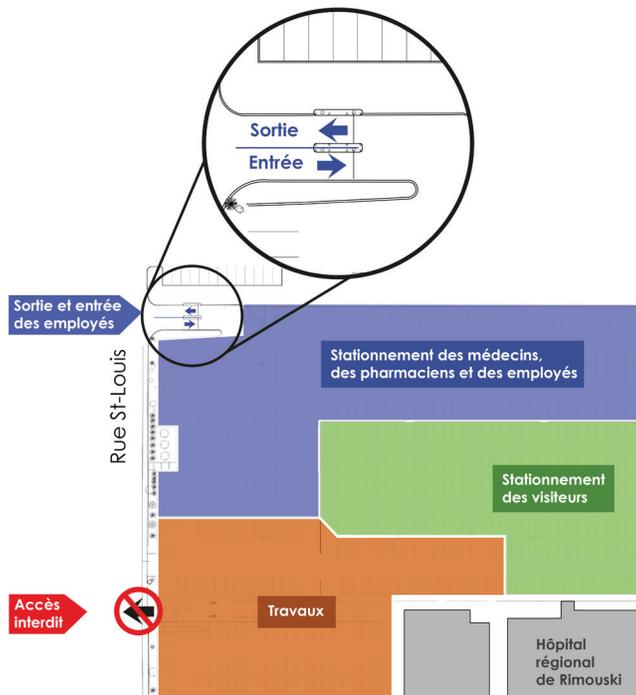
[Cliquez ici pour ouvrir l'ENA.](#) Vous pouvez aussi vous rendre au cisss-bsl.gouv.qc.ca/node/4860. Le code de formation sur la cybersécurité est #1916.

Démarche agrément 26 au 31 mars 2023

Hôpital régional de Rimouski Sortie temporaire du stationnement

Dès le 13 avril, il y aura un seul accès pour entrer et sortir du stationnement de l'hôpital à partir de la rue Saint-Louis (à proximité des Ateliers St-Louis).

Pour plus de détails, consultez la nouvelle intranet au mon.intranet.cisssbsl.rtss.qc.ca/node/9830.



Je n'utilise pas les systèmes informatiques pour obtenir des informations sur un usager, sur mon dossier ou celui d'un membre de ma famille.



La confidentialité, **J'Y TIENS!**

Projet de loi n° 15 visant à rendre le système de santé et de services sociaux plus efficace

Le ministre de la Santé, monsieur Christian Dubé, le ministre responsable des Services sociaux, monsieur Lionel Carmant, et la ministre déléguée à la Santé et aux Aînés, madame Sonia Bélanger, ont déposé le projet de loi visant à rendre le système de santé et de services sociaux plus efficace

à l'Assemblée nationale du Québec (ANQ). Ce projet de loi d'envergure visant à implanter une nouvelle culture centrée sur les usagers, s'il est adopté par l'ANQ, apporterait des changements au sein du réseau de la santé et des services sociaux (RSSS) et du ministère de la Santé et des Services

sociaux (MSSS), entre autres, par le renforcement de la gestion de proximité et par la création de Santé Québec.

Pour de plus amples détails, veuillez consulter la lettre [disponible dans la nouvelle intranet du 29 mars dernier](#).

